

MINISTÈRE DES ARMÉES



COMMANDEMENT SUPERIEUR DES
FORCES ARMEES AUX ANTILLES

Etat-major interarmées

Centre opérations

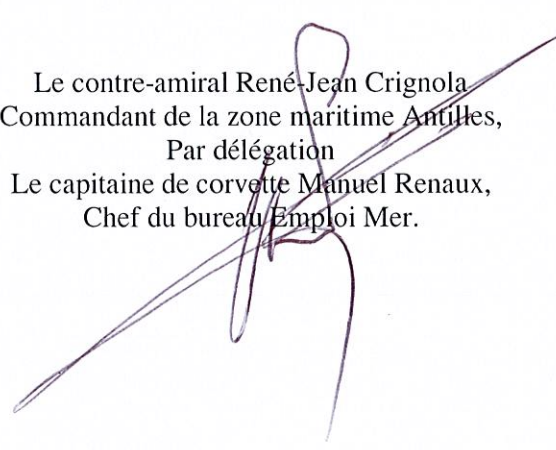
Fort-de-France, le 07 NOV. 2017
n° 1538 ARM/FAA/COMSUP/NP

INFORMATION NAUTIQUE

OBJET : bulletin récapitulatif n°10/17.
P. JOINTE : avertissements de navigation en vigueur.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en pièce jointe le récapitulatif mensuel de l'information nautique en vigueur à la date du vendredi 03 novembre 2017.

Le contre-amiral René-Jean Crignola
Commandant de la zone maritime Antilles,
Par délégation
Le capitaine de corvette Manuel Renaux,
Chef du bureau Emploi Mer.



DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG ;
- DOUANES FDF ;
- PHARBAL FDF ;
- PARBAL PTP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM) ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- RPC MAITO ;
- PCG VIOLETTE ;
- PLG LA CONFIANCE ;
- PLG LA RESOLUE.

COPIES :

- EMIA/CENTOPS/Cellule J3/5MER ;
- CDIV AEM ;
- Archives.

AVURNAV FORT DE FRANCE

Avis en vigueur au vendredi 03 novembre 2017 :
030/17

AVURNAV FORT DE FRANCE 030/17

MER DES CARAIBES – GUADELOUPE

Carte FR7345

Les usagers de la mer sont informés que l'émetteur des stations VHF Morne à Louis et Vieux Fort du CROSS AG sont hors service.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE

Avis en vigueur au vendredi 03 novembre 2017 :

1169/17 – 1174/17 – 1176/17 – 1178/17 – 1182/17 – 1183/17 – 1186/17 – 1187/17 – 1194/17 – 1199/17
– 1200/17 – 1201/17 – 1203/17

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1169/17

MARTINIQUE – BAIE DE FORT DE FRANCE

Carte FR6892

Les usagers de la mer sont informés qu'une bouée de mesures scientifiques est installée à la position :
14°35,034'N 061°04,776'W.

Caractéristiques : hauteur hors tout 2 mètres ; partie aérienne 1,15 mètres ; diamètre 1,1 mètre de couleur jaune ; croix de st-André ; flash au rythme S.A.D.O.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1174/17

GUADELOUPE – LES SAINTES

Carte FR7101

Les usagers de la mer sont informés que l'une des deux bouées de marque spéciale signalant l'épave de l'anse Mire est disparue.

Position : 15°52,3'N 061°35,0'W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1176/17

GUADELOUPE – LES SAINTES

Carte FR7101

Les usagers de la mer sont informés que la marque de jour de la BALEINE est manquante.

Position : 15°52,810'N 061°35,250'W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1178/17

GUADELOUPE – SAINTE-ANNE

Carte FR7102

Les usagers de la mer sont informés que la bouée SAS Sainte-Anne sud est déradée à environ 100 mètres à l'est de sa position.

Position initiale : 16°13,103'N 061°23,003'W (WGS84).

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1177/17.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1182/17

GUADELOUPE – SAINT-FRANCOIS

Carte FR7102

Les usagers de la mer sont informés que la bouée SF1 est déradée à environ 120 mètres au nord-ouest de sa position, et que son feu est désactivé.

Position initiale : 16°14,863'N 061°16,464'W (WGS84).

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1162/17.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1183/17

GUADELOUPE – SAINT-FRANCOIS

Carte FR7102

Les usagers de la mer sont informés que la bouée SF2 est déradée de 100 mètres au nord-ouest de sa position, et que son feu est désactivé.

Position initiale : 16°14,871'N 061°16,498'W (WGS84).

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1180/17.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1183/17

MARTINIQUE – PORT DE FORT DE FRANCE

Carte FR6892

Les usagers de la mer sont informés que des travaux de réhabilitation de la pointe des Carrières sont en cours.

Une barge, le ponton Victoria, sera embossée à l'appontement par 4 ancrs dont les positions seront matérialisées en surface par une bouée jaune dotée d'un feu.

Cette barge sera déplacée en fonction des escales des navires.

Il est interdit de naviguer dans un cercle de 100 mètres de rayon centré sur la barge.

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence et à vitesse très réduite aux approches de ce chantier.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1187/17

SAINT BARTHELEMY – RESERVES NATURELLES

Carte FR7471

Les usagers de la mer sont informés que :

- La bouée nord SB1 est déradée à la position 17°56,858'N 062°55,389'W (WGS84) et son feu est éteint.

Position initiale : 17°57,910'N 062°54,320'W (WGS84).

- La bouée ouest SB2 est déradée à la position 17°56,555'N 062°55,522'W (WGS84).

Position initiale : 17°57,420'N 062°54,940'W (WGS84).

- La bouée sud SB3 est déradée à la position 17°56,748'N 062°54,329'W (WGS84), son feu est éteint et son pylône est disparu.

Position initiale : 17°56,800'N 062°54,200'W (WGS84).

- La bouée est SB4 est déradée à la position 17°56,315'N 062°54,424'W (WGS84) et son feu est éteint.

Position initiale : 17°57,420'N 062°53,480'W (WGS84).

- La bouée sud-est SB7 est disparue.

Position initiale : 17°56,464'N 062°48,719'W (WGS84).

- La bouée nord-est SB8 est disparue.

Position initiale : 17°57,212'N 062°49,079'W (WGS84).

- La bouée sud-ouest SB11 est déradée à la position 17°54,907'W 062°53,744'W (WGS84).

Position initiale : 17°55,470'N 062°53,370'W (WGS84).

- La bouée nord SB12 est déradée à la position 17°54,080'W 062°52,846'W (WGS84).

Position initiale : 17°54,081'N 062°52,805'W (WGS84).

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de ces positions.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1194/17

MARTINIQUE – SAINTE-ANNE – POINTE CATHERINE

Carte FR6738

Signalons une plaque de bois de type ponton ressortant à la surface de l'eau pour environ 50 cm.

Position : 14°24,238'N 060°53,528'W.

Il est recommandé à tous les navigateurs sur zone de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1199/17

MARTINIQUE – SUD

Les usagers de la mer sont informés qu'un tronc d'arbre d'environ 4 mètres de long sur 2 mètres de large est signalé enchevêtré dans une bouée de marquage à la position : 14°24,49'N 060°53,75'W.

Il est recommandé à tous les navigateurs sur zone d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1200/17

MARTINIQUE – BAIE DU FRANCOIS

Carte FR7041

Les usagers de la mer sont informés que le feu de la bouée F2 de la baie du François est signalé éteint.

Position : 14°38,464'N 060°52,019'W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords cette position.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1201/17

GUADELOUPE – POINTE A PITRE - GOSIER

Carte FR7208

Les usagers de la mer sont informés que la bouée SAG N3 est signalée feu éteint à la position 18°11,286'N 061°26,157'W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords cette position.

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1203/17

GUADELOUPE – GRAND CUL-DE-SAC MARIN – RIVIERE SALEE

Carte FR7208

Les usagers de la mer sont informés que la bouée LA1 a été relevée de sa position suite à un abordage. Un témoin marque sa position au 16°14,781'N 061°32,862'W.

AVINAV

Avis en vigueur au vendredi 03 novembre 2017 :
003/05 – 005/06 – 002/14 – 005/16

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 003/05

COTE OUEST DE LA MARTINIQUE - BAIE DE FORT DE FRANCE - COHE DU LAMENTIN

Carte FR6892

Il est porté à la connaissance des pêcheurs, navigateurs et plaisanciers qu'une conduite d'aspiration d'eau de mer a été placée en flottaison en attente d'ensouillement au cohé du Lamentin, à une position située entre la raffinerie SARA et la mer, orientée au 235° sur une longueur de 200 mètres.

La plus grande prudence est recommandée aux abords de la raffinerie.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1050/05.

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 005/06

COTE SUD OUEST DE LA MARTINIQUE – BAIE DE FORT DE FRANCE – ENTRE L'ANSE MITAN ET L'ANSE A L'ANE

Carte FR6892

Il est porté à la connaissance des pêcheurs, navigateurs et plaisanciers de la présence d'une canalisation servant à l'évacuation des eaux usées semi-immersée entre l'anse Mitan et l'anse à l'Ane.

Cette canalisation représente un danger pour la navigation, la plus grande prudence est donc recommandée dans ce secteur.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1269/05.

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 002/14

GUADELOUPE – RIVIERE SALEE

Suite à un état de dégradation avancé des appareils servant aux manœuvres d'ouverture des trois ouvrages mobiles de franchissement de la Rivière Salée, signalons leurs interruptions pour une durée indéterminée.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1019/13.

AVIS AUX NAVIGATEURS N°005/16

GUADELOUPE – SAINTE ROSE

Carte FR7302

Nous informons les usagers de la mer que suite à la réalisation de la digue ouest du port de Sainte-Rose, La bouée SR3 a été déplacée à la position : 16°20,150' N – 061°41,833' W (WGS84).

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1119/16 du 28/07/2016.

AVIS TEMPORAIRES ET PRELIMINAIRES

Série H – Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au Sud de Rio de la Plata.

- 10 37-T-08 GUYANE.** Fleuve Maroni. Chenal d'accès au port de Saint Laurent. — Bathymétrie.
- 11 31-T-16 TRINITÉ ET TOBAGO. Tobago.** — Bouée océanographique.
- 13 03-T-07 GUYANE.** Pointe Béhague. — Épave.
- 13 12-T-06 BRÉSIL.** Côte Sud. Au SE de Cabo Frio. — Coffre d'amarrage.
- 13 14-T-04 MER DES CARAÏBES.** Antilles. Trinidad et Tobago. Golfe de Paria. Au NW de la baie des Colons. — Bouées Océanographiques.
- 13 22-T-08 GUYANE.** Pointe Behague. — Épave.
- 13 43-P-10 GUYANA.** Georgetown - Demerara River. — Lights.
- 13 43-T-11 VENEZUELA.** Río Orinoco - Boca Grande and Approaches - South Channel. — Buoyage.
- 14 24-T-07 OCÉAN ATLANTIQUE NORD-OUEST.** De la Mid Atlantic Ridge aux Bahamas. — Instruments de mesure.
- 15 06-T-16 BRAZIL.** North Coast. Rio Pará. Ponta Taipu NW. — Depths.
- 15 26-P-12 BRAZIL.** South Coast. Niterói W. — Depths.
- 15 43-T-11 BRAZIL.** South Coast. Rio de Janeiro N. — Obstruction.
- 15 45-T-08 BRAZIL.** South Coast - Baía de Guanabara. — Wreck. Foul.
- 15 45-T-09 BRAZIL.** North Coast - Cabo Cassiporé SE. — Wreck.
- 16 10-T-03 PETITES ANTILLES.** Saint-Barthélemy. — Abords de Gustavia. Anse de Grand Galet.
- 16 12-P-04 PETITES ANTILLES.** Trinidad et Tobago. A l'Est de Galeota Point. Au NE de Red Mango Gas Field. — Installation pétrolière. Conduite sousmarine.
- 16 14-P-07 COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Bahía de Cartagena. — Submarine pipeline.
- 16 15-P-06 DOMINICAN REPUBLIC.** Puerto de Haina. — Depths. Berths. Lights.
- 16 21-P-27 UNITED STATES OF AMERICA.** East Coast - Cape Fear to Cape Canaveral S. — Maritime limit.
- 16 21-P-28 UNITED STATES OF AMERICA.** East Coast - Gulf of Maine. — Maritime limit.
- 16 22-T-16 COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Bocachica. — Buoyage.
- 16 27-P-06 LA MARTINIQUE.** Baie de Fort-de-France. Pointe des Grives. — Travaux.
- 16 34-P-09 DOMINICAN REPUBLIC.** San Pedro de Macorís and Puerto de Santo Domingo. — Buoyage.
- 16 34-P-10 DOMINICAN REPUBLIC.** Bahía de Andrés. — Buoyage.
- 16 34-P-11 DOMINICAN REPUBLIC.** Puerto la Romana. — Buoyage.
- 16 34-T-03 OCÉAN ATLANTIQUE NORD.** Dans le Sud de Terre-Neuve. Sohm Abyssal Plain. — Balisage.
- 16 37-T-25 WEST INDIES.** Bahamas - Great Bahama Bank. — Lights.
- 16 38-T-04 PETITES ANTILLES.** Saint-Barthélemy. l'Île Frégate. — Balisage.
- 16 48-T-01 LA MARTINIQUE.** SW de Bellefontaine. — Balisage, ferme marine.
- 16 49-P-06 HAITI.** Côte Nord, Ouest et Sud. — Bathymétrie. Trait de côte. Feux. Épaves. Obstructions.
- 17 02-T-08 GUADELOUPE.** Basse-Terre. Canal Des Saintes. Au SW de la Pointe Glacis. — Balisage.
- 17 05-T-13 BRAZIL.** South Coast - Rio de Janeiro SE - Ilha Rasa. — Automatic Identification System.
- 17 05-T-15 BRAZIL.** North Coast. Approaches to Baía de São Marcos. — Buoy.
- 17 11-P-13 VENEZUELA.** Bahía de Barcelona. — Superbuoy. Submarine pipeline.
- 17 13-T-03 GUADELOUPE.** Les Saintes. Ilet à Cabrit. Anse sous le Vent. — Balisage.
- 17 13-T-15 CARIBBEAN SEA.** Venezuela - La Guaira. — Buoy.
- 17 18-T-13 COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Approaches to Puerto de Mamonal. — Buoyage.
- 17 19-T-17 BRAZIL.** East Coast - Rio de Janeiro SE. — Buoyage.
- 17 21-T-03 PETITES ANTILLES.** Grenada. Au SW de Grand Mal Bay. — Bathymétrie.
- 17 26-T-02 GUYANE.** Fleuve Mahury. Au SW de Dégrad des Cannes. — Obstruction.
- 17 28-T-03 BRAZIL.** South Coast - Cabo Frio SW. — Buoy.
- 17 28-T-04 BRAZIL.** South Coast - Ilha de Cotunduba S. — Buoy.
- 17 29-T-01 GUADELOUPE.** Au NW de l'Ilet du Gosier. — Épave.
- 17 34-P-03 PETITES ANTILLES.** Les Grenadines. Iles du Vent. De Saint Vincent à Reindeer Shoal. — Bathymétrie. Roche. Épave.

- 17 34-P-06 COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Puerto Bolivar and Punta Aguja to Punta de La Cruz. — Depths. Lights. Restricted areas.
- 17 34-T-05 BRAZIL.** South Coast - Santos SE. — Buoyage.
- 17 39-P-01 PETITES ANTILLES.** Anguilla. — Bathymétrie.
- 17 40-P-10 BRAZIL.** South Coast - Rio de Janeiro - I. da Pombeba N. — Works.
- 17 41-T-03 PETITES ANTILLES.** Saint-Barthélemy. Accès au port de Gustavia. — Balisage. Feu.
- 17 41-T-04 PETITES ANTILLES.** Saint-Martin. Accès au port de Galisbay. Banc de Médée. — Balisage.
- 17 42-T-02 PETITES ANTILLES.** Guadeloupe. Marie-Galante. Accès à Capesterre. — Balisage.
- 17 42-T-03 PETITES ANTILLES.** Guadeloupe. La Désirade. Accès à Grande Anse. — Balisage.
- 17 42-T-10 BRAZIL.** South Coast - Pta. de Santa Cruz N. — Buoy.
- 17 43-T-03 GUYANE.** Fleuve Mahury. Accès au Dégrad des Cannes. — Balisage.
- 17 44-T-02 GUYANE.** Fleuve Mahury. Accès au Dégrad des Cannes. — Balisage.
- 17 44-T-03 SURINAME.** Au Nord du Fleuve Maroni. — Installation pétrolière. Zone de restriction.
- 17 44-T-04 PETITES ANTILLES.** Guadeloupe. Les Saintes. Terre-de-Haut. Passe de la Baleine. — Balisage.
- 17 44-T-05 PETITES ANTILLES.** Guadeloupe. Sainte-Anne. Grande Passe. — Balisage.
- 17 44-T-17 BRAZIL.** South Coast - Mostardas E. — Buoy.